

**COMMUNE DE BAYONNE**  
**Département des Pyrénées Atlantiques - Arrondissement de Bayonne**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2017**  
**DELIBERATION N° 5**

*Nombre de conseillers  
municipaux en exercice :*  
43

L'an deux mil dix sept, le quatorze décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

**Présents : Présents :** M. ETCHEGARAY, Mmes DURRUTY, BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme JUZAN, MM. ESMIEU, SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, Mme BRAU-BOIRIE, M. LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART.

**Absents représentés par pouvoir :**

M. MILLET-BARBE par M. LACASSAGNE, M. NEYS par M. SOROSTE, Mme LANGLOIS par M. ESMIEU, M. LALANNE par Mme JUZAN, M. SALANNE par M. POCQ, Mme MEYZENC par Mme DURRUTY, M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DUHART, Mme TAIEB par Mme CASTEL, Mme CANDILLIER par M. ETCHEGARAY, Mme DESTIN par M. LAIGUILLON, M. DAUBISSE par M. ARCOUET, Mme PICARD FELICES par Mme HERRERA LANDA, Mme WAGNER par M. IRIART

**Absents non représentés :** Mme BELBARAKA.

*Certifié exécutoire compte  
tenu de l'affichage en  
mairie le .....*

*Et du dépôt  
au titre du contrôle  
de légalité le  
.....*

*Le Maire*

*Entendu le rapport de M. le Maire,*

**OBJET : ACTION SOCIALE ET SOLIDARITE – Autorisation de dépôt par Habitat Sud Atlantic (HSA) des autorisations d'urbanisme sur le terrain sis avenue André Harambillet.**

Lors du conseil municipal du 26 octobre 2017, l'opportunité du projet de réalisation d'un pôle destiné aux personnes âgées sur le secteur d'Harambillet vous a été présentée.

Ce projet prévoit d'une part, la relocalisation et l'extension de la capacité de la résidence autonomie soleil pour l'accueil des personnes autonomes dans l'actuel immeuble Harambillet après réhabilitation de celle-ci, et d'autre part, la construction d'un nouvel EHPAD sur un terrain contigu appartenant à la Ville de Bayonne qui a fait l'objet d'une procédure de déclassement.

Ce projet de regroupement des deux structures sur un site unique dans des conditions d'accueil adaptées va permettre une mutualisation des espaces entre l'EHPAD et la future résidence autonomie.

Pour concrétiser cette opération, une convention de coopération a été signée le 27 septembre 2017 entre le CCAS et Habitat Sud Atlantic qui réalisera les infrastructures immobilières et les mettra ensuite à disposition sous forme de location au profit du CCAS.

Ce projet présente un intérêt général indéniable. Ainsi, le conseil municipal lors de cette séance du 26 octobre 2017 a :

- d'une part, constaté la désaffectation et prononcé le déclassement du domaine public communal concerné par le projet soit une superficie d'environ 4 550 m<sup>2</sup> dont 4 010m<sup>2</sup> correspondant à une partie de la parcelle AR136 et 540m<sup>2</sup> de parcelle non cadastrée,
- d'autre part, approuvé le principe de la cession à l'euro symbolique dudit terrain à Habitat Sud Atlantic ou toute personne physique ou morale qui se substituerait à lui.

Il convient maintenant d'autoriser HSA à déposer les autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation de cette opération ; autorisation nécessaire car l'acte de vente n'a pas encore été conclu à ce jour.

Au vu des éléments ci-dessus, il est demandé au conseil municipal d'autoriser HSA, ou toute personne physique ou morale qui se substituerait à lui, à déposer, dès à présent, les autorisations d'urbanisme utiles.

*Ont signé au registre les membres présents.*

**ADOPTION A L'UNANIMITE**

Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne